

PROGRAMME DU C.A.P. ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE

L'esthéticienne est spécialisée dans la prestation des soins du visage et du corps. Elle conseille et vend des produits de soins et de beauté appropriés. Ses capacités d'écoute et son savoir-faire font d'elle la prestataire idéale du bien-être. Toutes ses compétences valorisent l'image de la clientèle.

La formation s'appuie sur un enseignement théorique et un enseignement pratique selon le référentiel académique.

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL THEORIQUE

Biologie – Technologie des appareils et des instruments – Appareillage – Cosmétologie – Dermatologie – Connaissance des milieux du travail – Conseil, Vente des produits et de prestations de services – Prévention Santé Environnement

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL TRAVAUX PRATIQUES

MAQUILLAGE - VISAGISME

Produits et Méthodes d'application – Corrections Visage – Colorimétrie et Influence de la lumière sur les couleurs – Maquillage Flash Jour Mannequin Soir Cocktail Réveillon Mariée.

SOIN DU VISAGE - BIEN ETRE

Technique de démaquillage - de modelage – Application et retrait de Gommage, de Masque – Applications de produits spécifiques : crème, ampoules, sérums – Utilisation des appareils - Étude de cas – Techniques esthétiques complètes.

EPILATION – TEINTURE CILS SOURCILS

Épilation visage et corps – Cire traditionnelle – Cire jetable - Décoloration duvet visage – Teinture de cils et sourcils

SOINS DES MAINS, DES ONGLES ET DES PIEDS

Modelages et soins des mains et des pieds – Pansements – Beauté des ongles : Pose de vernis traditionnel et semi-permanent – french – fantaisie-

ENSEIGNEMENT GENERAL

Français – Histoire Géographie Education Morale et Civique – Mathématiques Sciences physiques et chimiques - Anglais

STAGE PROFESSIONNEL

12 semaines de stage en entreprise au minimum (institut de beauté, SPA et ou parfumerie) sont nécessaires pour valider votre convocation CAP. Les périodes de formation en milieu professionnel permettent à l'élève d'appréhender la réalité de l'entreprise.

DIPLOMES

La formation professionnelle d'esthéticienne est sanctionnée par une attestation de scolarité délivrée par l'école et par un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) diplôme d'État.

L'École GUICHARD est agréée Centre d'examen CAP d'Etat pour les Travaux pratiques et Vente Conseils

CONDITIONS D'ADMISSION 16 ans Niveau scolaire 3^{ème} (CAP en 2 ans)

Adulte majeur et ou titulaire d'un diplôme d'Etat (CAP en 1 an)

FORMALITES D'INSCRIPTION : **Nous contacter afin de recevoir un dossier complet.**

La directrice vous recevra sur rendez-vous.



RÈGLEMENT D'EXAMEN
Spécialité « Esthétique Cosmétique Parfumerie »
de certificat d'aptitude professionnelle

Spécialité « Esthétique Cosmétique Parfumerie » de certificat d'aptitude professionnelle			Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat)	Scolaires (Établissements privés hors contrat)		
			Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités)	Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités)		
			Formation professionnelle continue (Établissements publics)	Formation professionnelle continue (Établissements privés)		
				Enseignement à distance Candidats individuels		
Épreuves	Unités	Coeff.	Mode	Mode	Durée	
UNITES PROFESSIONNELLES						
EP1 – Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds	UP1	6 ⁽¹⁾	CCF ⁽²⁾	Ponctuel Pratique et écrite	3 H 45 ⁽²⁾	
EP2 – Techniques esthétiques liées aux phanères	UP2	4	CCF	Ponctuel Pratique et écrite	2 H 30	
EP3 – Conduite d'un institut de beauté et de bien-être : Relation avec la clientèle et vie de l'institut	UP3	4	CCF	Ponctuel orale	40 mn	
UNITES D'ENSEIGNEMENT GENERAL						
EG1 – Français et histoire-géographie – enseignement moral et civique	UG1	3	CCF	Ponctuel écrit et oral	2 h 15	
EG2 – Mathématiques – sciences physiques et chimiques	UG2	2	CCF	Ponctuel écrit	2 h	
EG3 – Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF	Ponctuel		
EG4 – Langue vivante	UG4	1	CCF	Ponctuel oral	20 mn	
Epreuve Facultative - Arts appliqués et cultures artistiques ⁽⁴⁾	UF	1	CCF	Ponctuel Écrit et pratique	1H30	

- (1) – dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE)
(2) – dont 1 heure Prévention Santé Environnement (PSE)
(3) – CCF : Contrôle en cours de formation
(4) – seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme